



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME



Direction Départementale  
des Services Vétérinaires  
de la Charente Maritime

Service Santé et Protection Animales

Dossier suivi par :  
Jean-Pierre DAVID

☎ : 05.46.68.61.12

# Attestation

Réf. : JPD/PDa n° SA0700205  
Depoix-Earl Carpio.doc

Le DIRECTEUR DEPARTEMENTAL des SERVICES VETERINAIRES de la CHARENTE-MARITIME atteste que l'exploitation piscicole mentionnée ci-dessous, est contrôlée régulièrement par les Services Vétérinaires j de la Charente-Maritime et fait partie de la zone agréée CEE en conformité avec la décision 95/481/CE du 08/11/1995.

*NOM et Adresse du Responsable : Monsieur DEPOIX*

*Adresse de l'élevage : E.A.R.L. CARPIO - « Le Bourg » - 17150 CONSAC*

*N° Agrément : RO 17-0012*

Cette attestation est accordée sous réserve que les poissons vivants ne présentent pas de vices apparents, mentionnés à l'article R 232-18 - 2° du Code Rural (voir photocopie au verso).

Cette attestation est valable jusqu'au 31 décembre 2007, pour l'espèce Poissons d'Etangs.

Fait à LA ROCHELLE, le 9 mars 2007

Le Directeur Départemental des Services Vétérinaires,

Dr Eric MALLET